

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 06 JUIN 2023

Liste des délibérations examinées lors de cette séance par le Conseil municipal,
conformément à l'article L. 2121-25 du CGCT

L'an deux mil vingt-trois, le six juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, suite à la convocation en date du 30 mai 2023, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Michel HANNECART, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : M. HANNECART Michel, Maire, Mme DOCTOBRE Marie-Christine, M. GODIN Jean-Luc, M. GRIERE Daniel, Mme FOSTIER Francine, Adjoints ;
M. ROLAND Paul-Henri, M. CARPENTIER Bernard, Mme LABOUREUR Marie-Claude, Mme DEBIONNE Brigitte, M. BOUCHEZ Sébastien, Mme GROULT Mélanie, M. MARIE Serge, Mme HANNAPPE Françoise, M. HERBIN Alain, Mme ROUSIES Françoise, M. SCULFORT Christophe, Mme CAILLEAUX Christine, Conseillers municipaux.

Absents excusés : Mme DELVALLEE Séverine (procuration donnée à M. HANNECART Michel), M. LEGRAND Pascal (procuration donnée à M. GODIN Jean-Luc), adjoints, Mme BAUDRY Marie-Fernande (procuration donnée à Mme DOCTOBRE Marie-Christine), M. VAN VOOREN Valéry (procuration donnée à M. BOUCHEZ Sébastien), Mme BAYART Nathalie (procuration donnée à Mme GROULT Mélanie), M. LALLEMAND Serge, conseillers municipaux.

Madame GROULT Mélanie a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 11 avril 2023 a été approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°2023-018 : APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR POUR LE SERVICE DE CANTINE SCOLAIRE

Approbation à l'unanimité

DELIBERATION N°2023-019 : APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR POUR LE SERVICE D'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Approbation à l'unanimité

DELIBERATION N°2023-020 : PARTICIPATION COMMUNALE POUR LES VOYAGES SCOLAIRES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Approbation à l'unanimité.

DELIBERATION N°2023-021 : PARTICIPATION COMMUNALE POUR LES VOYAGES SCOLAIRES A COMPTER DE SEPTEMBRE 2023

Approbation à la majorité (21 voix pour et 1 abstention Mme DOCTOBRE)

DELIBERATION N°2023-022 : PARTICIPATION COMMUNALE VERSEE A L'ECOLE PRIVEE DE SAINT-MICHEL

Approbation à l'unanimité des membres participant au vote (Mme DELVALLEE ne pouvant pas participer au vote, son pouvoir n'est pas pris en compte).

DELIBERATION N°2023-023: CREATION D'UN POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE A TEMPS COMPLET
Approbation à l'unanimité.

DELIBERATION N°2023-024 : DEMANDE DE SUBVENTION EVENEMENTIELLE PAR L'ASSOCIATION « LA 1049^{EME} SECTION DES MEDAILLES MILITAIRE »
Approbation à l'unanimité pour l'octroi d'une subvention de 1500 €

DELIBERATION N°2023-025 : DEMANDE DE SUBVENTION EVENEMENTIELLE PAR L'ASSOCIATION « L'AMICALE PHILATELIQUE BERLAIMONTOISE »
Approbation à l'unanimité pour l'octroi d'une subvention de 400 €

DELIBERATION N°2023-026 : DEMANDE DE SUBVENTION EVENEMENTIELLE PAR L'ASSOCIATION « APEL DE SAINT MICHEL »

Suite au vote :

- 5 voix pour (M. HANNECART avec pouvoir de Mme DELVALLEE, M. GODIN avec pouvoir de M. LEGRAND et M. ROLAND),
 - 6 voix contre (M. MARIE, Mme LABOUREUR, Mme ROUSIES, M. SCULFORT, Mme CAILLEAUX et Mme FOSTIER),
 - 11 abstentions (Mme DOCTOBRE avec pouvoir de Mme BAUDRY, M. GRIERE, M. HERBIN, Mme GROULT avec pouvoir de Mme BAYART, M. BOUCHEZ avec pouvoir de M. VAN VOOREN, M. CARPENTIER, Mme HANNAPPE et Mme DEBIONNE),
- la demande de subvention événementielle déposée par l'APEL de Saint-Michel est refusée par le Conseil Municipal.

DELIBERATION N°2023-027 : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA CAMVS POUR LA RÉHABILITATION DES LOCAUX DE L'ANCIENNE ÉCOLE MATERNELLE
Approbation à l'unanimité.

DELIBERATION N°2023-028 : CESSIION DES BIENS DU LEGS ASSELIN
Approbation à la majorité des membres votants (M. SCULFORT, Mme ROUSIES et Mme CAILLEAUX n'ayant pas pris part au vote), avec 16 voix pour, 2 voix contre M. MARIE et M. HERBIN et 1 abstention Mme HANNAPPE.

DELIBERATION N°2023-029 : CESSIION DE LA MAISON 1 RUE FERNAND THOMAS
Approbation à la majorité (21 voix pour et 1 abstention M. SCULFORT).

DELIBERATION N°2023-030 : CESSIION DES VOIRIES ET ESPACES VERTS DE RESIDENCE DU MOULIN A VENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE
Approbation à l'unanimité

DELIBERATION N°2023-031 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PONTON AMOVIBLE FLOTTANT SUR L'ILE DENOMMEE « LE PRE DE L'ILE »
Approbation à la majorité (21 voix pour et 1 abstention Mme ROUSIES).

DELIBERATION N°2023-032 : CONVENTION DE STERILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS ERRANTS AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

Approbation à la majorité (4 voix contre M. MARIE – M. HERBIN – M. SCULFORT et Mme HANNAPPE).

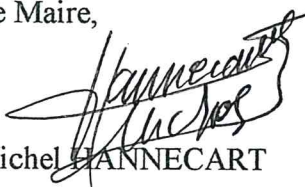
DELIBERATION N°2023-033 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MUTUELLE JUST

Approbation à la majorité (1 voix contre M. GRIERE et 1 abstention M. MARIE).

La séance est levée à 21 heures 25.



A Berlaimont, le 08 juin 2023
Le Maire,


Michel HANNECART